Un automne bien rempli... à votre service!

JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif • Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

Les récents événements mondiaux et leurs impacts sur les marchés

Les marchés financiers ont réagi rapidement et fortement aux événements du 11 septembre dernier. En quelques jours à peine, ils ont retranché 15 % aux principaux indices boursiers. Cette situation reflète l'ampleur de l'incertitude inhérente à ce genre d'événement et son impact sur l'économie.

Toutefois, la situation économique mondiale devrait s'améliorer rapidement et permettre ainsi aux indices boursiers de recouvrer un mouvement haussier. Dans le cadre d'une stratégie de placement à long terme, les marchés actuels présentent même d'excellentes possibilités d'achat.

Pour plus de détails, je vous invite à prendre connaissance du texte que signe notre gestionnaire dans ce numéro.

Gagnez sur tous les plans!

D'ici peu, si ce n'est déjà fait, vous recevrez notre promotion d'automne, laquelle vous invite à contribuer dès maintenant à votre REER et à y transférer les éléments d'actif que vous détenez actuellement ailleurs. Ce faisant, vous pourriez, entre autres, courir la chance de gagner l'un des deux prix pouvant atteindre 3 000 $.

En raison des récents événements, nous avons décidé de retarder le lancement de cette promotion fort intéressante, notamment pour observer les réactions des marchés financiers. Bien que nous soyons consternés par ces attentats, nous nous devons d'analyser froidement leurs conséquences sur les marchés financiers. Or, nous croyons que ces événements ont créé d'excellentes occasions d'investissement à long terme.

Face à des circonstances exceptionnelles d'une telle ampleur, la panique et la précipitation sont de mauvaises conseillères. Aussi, quel que soit votre degré de votre tolérance au risque, il est toujours possible d'élaborer une stratégie de placement adaptée à votre situation.

Le programme de conférences 2001-2002

À la suite du succès remporté l'an dernier, nous avons décidé de reconduire le programme de conférences pour une deuxième année, tout en y apportant quelques modifications susceptibles de le rendre encore plus complet. En plus de présenter, en région, les conférences de la première édition, nous en avons sélectionné trois nouvelles qui seront données à Montréal et à Québec.

Le très grand nombre d'inscriptions reçues à ce jour nous indique que la nouvelle saison sera des plus populaires. Aussi, les personnes n'ayant pas encore réservé leur place pour l'une ou l'autre de ces conférences peuvent le faire en retournant le coupon-réponse du dépliant de présentation du programme qui accompagnait le rapport semestriel 2001 ou en nous téléphonant.

Ces conférences seront données par des spécialistes reconnus :

- **Les fraudes économiques**
  - à Québec — le 4 octobre 2001
  - à Montréal — le 14 novembre 2001
- **Les perspectives économiques 2002**
  - à Montréal — le 24 janvier 2002
  - à Québec — le 31 janvier 2002
- **La planification successorale**
  - à Hull — le 20 février 2002
- **La gestion d'un fonds d'actions canadiennes**
  - à Sherbrooke — le 14 mars 2002
- **Le patrimoine familial et les régimes matrimoniaux**
  - à Montréal — le 10 avril 2002
  - à Québec — le 18 avril 2002
- **La planification financière de la retraite**
  - à Rimouski — le 13 juin 2002

La soirée débute par un goûter à 18 heures, suivi de la conférence à 19 heures et d'une période de questions.

Pour plus d'information, ou pour vous inscrire, communiquez sans tarder au (514) 868-2081 ou sans frais au 1 888 542-8597.

Omnipraticiens, venez nous rencontrer!

Encore cette année, l'équipe de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* sera présente à toutes les assemblées des associations affiliées à la FMOQ, ainsi qu'à tous les congrès de formation continue de l'automne. Venez discuter avec nous.

Omnipraticiens, nous allons vous rencontrer!

Depuis le début de l'année, nous avons mis sur pied un programme de services destiné aux participants aux Fonds FMOQ de l'extérieur de Montréal et de Québec. Ainsi, nous nous déplaçons régulièrement dans les différentes régions du Québec afin de rencontrer personnellement, sur rendez-vous, tout membre de la communauté médicale désirant obtenir des renseignements, des services ou des conseils de nature financière et dispensés par des professionnels compétents.

Les participants aux Fonds FMOQ et les médecins omnipraticiens de la région sont préalablement avisés par lettre, afin de pouvoir fixer une date de rencontre avec un de nos conseillers. Les réactions que nous avons reçues à ce jour nous confirment que cette approche sur mesure est très appréciée des membres de la FMOQ qui s'en prévalent.

REEE : un produit d'actualité

En ce début d'année scolaire, l'importance des frais que doivent assumer les parents s'avère une raison supplémentaire de se préparer financièrement en vue des études post-secondaires des enfants. Le régime enregistré d'épargne-études (REEE) est l'outil idéal pour ce faire, car il permet d'économiser de l'argent, à l'abri de l'impôt, et de bénéficier d'une subvention gouvernementale. Prenez contact avec nous!

Les lignes d'information automatisées

Au cours des derniers mois, nous avons effectué des ajouts importants au contenu de nos lignes d'information automatisées. En plus des cotes des divers Fonds FMOQ, vous pouvez maintenant obtenir les rendements, la description et la répartition des portefeuilles des divers Fonds. Vous pouvez également vous informer des conférences à venir et prendre connaissance de capsules d'information qui sont mises à jour régulièrement. Profitez de ce service amélioré en composant, en tout temps, le (514) 868-2087 ou, sans frais, le 1 800 641-9929.

Mention spéciale

Un des membres de notre équipe, en l'occurence M. Martin Vallée, conseiller financier, a récemment obtenu le titre de CFA (Chartered Financial Analyst). Cette désignation, fortement réputée, vient couronner quelques années d'études post-universitaires. Sincères félicitations Martin!

Attention à la façon d'évaluer la performance d'un fonds!

MARTIN VALLÉE, CFA
Conseiller financier • Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

Le relevé de placement des Fonds FMOQ fait état du « coût moyen de vos unités depuis l'ouverture du compte ». Malheureusement, plusieurs participants désirant déterminer s'ils ont réalisé, ou non, un profit dans un fonds donné depuis qu'ils y investissent, comparent à tort ce coût avec la **valeur marchande** actuelle de leurs **parts**.

Or, ce coût moyen est en fait le prix de base rajusté (PBR) qui est utilisé uniquement pour calculer le gain ou la perte en capital qui serait réalisé advenant la vente des unités.

En conséquence :

- si vous vendez un fonds dans un compte non enregistré, et si son coût moyen est inférieur à sa valeur marchande, vous devrez inclure (taux d'inclusion de 50 %) un **gain en capital** imposable dans vos déclarations de revenus;

- si toutefois votre coût moyen est supérieur à la valeur marchande, et si vous vendez des unités, vous réaliserez une **perte en capital** déductible des gains en capital réalisés dans la même année, ou des gains réalisés au cours des trois années précédentes, ou de tout gain éventuel (report indéfini sur les années futures).

Cela n'explique pas pourquoi il est possible de faire un profit avec un fonds dont le coût moyen est supérieur à la valeur unitaire actuelle. En pratique, cela est possible en raison du fait 1) qu'à chaque fin de trimestre, les divers Fonds FMOQ procèdent à une distribution de revenus (intérêts et dividendes), et 2) que le dernier trimestre de l'année donne aussi droit à une distribution de gain en capital.

Ces montants sont indiqués sur vos relevés 16 (Québec) et T3 (Canada) afin d'être inclus dans vos déclarations de revenus. Afin que vous ne soyez pas pénalisé et pour vous éviter d'avoir à payer deux fois de l'impôt, les distributions de revenus et de gain en capital viennent réduire la valeur unitaire des parts. Ainsi, il n'y a pas de double imposition.

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

- la distribution a été de 0,51 $ ou 2,43 % par part;
- vous auriez donc dû déclarer, pour l'année 2001, 510 $ (1 000 parts X 0,51 $) de gain en capital imposable;
- le jour où vous déciderez de vendre vos parts, vous réaliserez un gain en capital imposable inférieur à ce qu'il aurait été si aucun gain ne vous avait été distribué en fin d'année.

Poursuivons avec cet exemple :

- si vous liquidez votre position en janvier 2002, et que les parts sont toujours à 20,49 $ l'unité, vous devrez inscrire un gain en capital de 490 $ dans vos déclarations de revenus pour l'année 2002 [(20,49 $ - 20,01 $) x 1 025 = 490 $].

- suite à la distribution du 31 décembre, un investisseur ne se fiant qu'à son coût moyen serait porté à croire que son profit, depuis l'achat des parts, n'est que de 0,48 $ par part, donc 490 $ (0,48 $ x 1 025); en réalité son profit s'élève plutôt à 1 000 $ (21 000 $ - 20 000 $). Pourquoi ? Parce que, tel que mentionné dans le paragraphe précédent, le montant de 490 $ correspond seulement au gain en capital qui serait réalisé s'il y avait vente.

En terminant, un conseil dicté par la prudence et le réalisme : il est toujours hasardeux d'évaluer la performance d'un fonds en se fiant uniquement à l'évolution de la valeur unitaire de ses parts et du coût moyen. Il faut également tenir compte des distributions de revenus qui viennent augmenter le nombre de parts détenues.

Exemple

Situation au 30 juillet 2001			
	Nombre de parts	**Valeur unitaire des parts**	**Valeur marchande**
Achat	1 000	20,00 $	20 000 $
Coût moyen de vos unités depuis l'ouverture de compte : 20,00 $			
Situation au 31 décembre 2001			
	Nombre de parts	**Valeur unitaire des parts**	**Valeur marchande**
Avant la distribution	1 000	21,00 $	21 000 $
Après la distribution	1 025	20,49 $	21 000 $
		Distribution de 0,51 $ ou 2,43 %	
Coût moyen de vos unités depuis l'ouverture du compte : 20,01 $			

[(1 000 x 20,00 $) + (25 x 20,49 $)] ÷ 1 025

Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

Contrairement au REER, la **période de cotisation** pour une année donnée s'étend du **1er janvier au 31 décembre**. Vous avez donc jusqu'au 31 décembre prochain pour effectuer une cotisation 2001.

Pour que les **bénéficiaires âgés de 15 ans en 2001**, c'est-à-dire ceux qui sont nés en 1986, puissent bénéficier des subventions prévues au régime jusqu'à l'âge de 17 ans, il faut s'assurer que le régime comprenne, en date du 31 décembre 2001 :

- 2 000 $ de cotisations accumulées ; **ou**
- 100 $ de cotisations versées chaque année depuis 1998.

Les **droits de subvention non utilisés** (20 % des cotisations versées dans l'année, pour un maximum de 400 $) peuvent être reportés aux années subséquentes, si le bénéficiaire y est admissible.

Échéance du régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Tous les détenteurs de REER qui atteignent l'âge de 69 ans en 2001, c'est-à-dire ceux qui sont nés en 1932, doivent convertir leur régime enregistré d'épargne-retraite en un régime de revenus de retraite adapté à leurs besoins, et ce, d'ici au 31 décembre prochain. Pour ce faire, il suffit de prendre contact avec un conseiller.

L'histoire en capsules

Hippocrate ou l'émergence d'une profession autonome

Initiateur de l'observation clinique, Hippocrate était en faveur de traitements thérapeutiques simples, car il préférait laisser agir la nature. Bien qu'ils n'aient pas tous été rédigés par lui, la soixantaine de traités qui forment le Corpus hippocratique (ou la Collection hippocratique) reflètent néanmoins la pensée de l'école prônant la théorie des tempéraments. Parmi les écrits les plus connus, figurent le Traité du pronostic, le Traité des fractures, le Traité des luxations, le Traité des airs, des eaux et des lieux ainsi que les Aphorismes.

En plus de fournir de précieux renseignements sur les conditions de la pratique du médecin en Grèce classique, entre le Ve et le IIIe siècle av. J.-C., ces textes permettent de constater une importante évolution, à savoir l'émergence, au sein de la société, du médecin avec son identité professionnelle propre. Et même si la médecine et la philosophie resteront étroitement unies et solidaires tout au long de l'Antiquité, les médecins ne se confondront jamais plus avec les philosophes, ni les philosophes avec les médecins.

Source : ALLEBAT, Louis et autres. Histoire du Médecin, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.

NICK IAROCCI
Vice-président • TAL Gestion globale d'actifs inc.

Survol des marchés financiers

Depuis le 11 septembre 2001, le TSE 300 a perdu environ 11% mais les actions canadiennes ont terminé le trimestre en légère hausse. Le sous-groupe des services financiers a récupéré de la vague de ventes qui a commencé le 11 septembre dernier. Face aux craintes de récession aux États-Unis et à la menace d'une guerre, l'indice S&P 500 a reculé d'environ 10% et a perdu un total d'environ 21% pour le trimestre, tandis que le TSE 300 a connu une baisse d'environ 15%. La Réserve Fédérale a réduit ses taux afin de rassurer le marché, mais sa décision a eu peu d'effet sur le S&P 500 qui a chuté sous la barre des 1000 points pour la premiere fois depuis octobre 1998. Les titres des transporteurs aériens, des sociétés technologiques et des compagnies d'assurance ont été les plus ébranlés. L'indice des marchés internationaux, representé par le MSCI EAFE, a reculé d'environ 12%, terminant le trimestre en baisse de 21%. Après une période de ventes massives en raison de la crainte d'une récession prolongée aux États-Unis et d'une chute des bénéfices, et suite à une réduction des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, les marchés européens ont commencé à récupérer de leur débâcle vers la fin du trimestre. Les actions asiatiques ont terminé le trimestre en baisse, les investisseurs s'attendant à une chute des marchés américains, conséquence de l'attentat contre le World Trade Center. L'indice Nikkei a atteint son cours de clôture le plus bas depuis décembre 1983. Hong Kong a été le théâtre de ventes massives, les investisseurs craignant que les représailles américaines entraînent une baisse de confiance des consommateurs et aggravent le ralentissement économique aux États-Unis, deuxième marché d'exportation de l'ex-colonie. Le dollar US a continué de flirter avec son plus bas niveau depuis six mois face au yen et à l'euro, les investisseurs craignant un conflit prolongé et ses effets sur l'économie américaine. Le yen s'est raffermi bien que les autorités monétaires aient tenté d'intervenir au profit des exportateurs japonais. Le dollar canadien est demeuré fragile, les investisseurs ayant délaissé les monnaies secondaires au profit des devises sûres.

Alors que les marchés boursiers américains étaient balayés par une vague de ventes dès leur réouverture, les banques centrales du monde entier ont abaissé leurs taux d'intérêt afin de préserver la stabilité et de stimuler la croissance mondiale face au pessimisme engendré par l'attentat du 11 septembre. Le taux des fonds fédéraux a été réduit de 50 points de base à 3 %, pour atteindre son plus bas niveau en neuf ans; la Banque centrale européenne et la Banque du Canada ont suivi le mouvement. La Banque d'Angleterre a réduit son propre taux de 25 points de base. Alan Greenspan et la Réserve fédérale ont également indiqué qu'ils continueront de réduire radicalement les taux si la confiance des consommateurs chute et si l'économie décline de façon trop marquée. La perspective de ces nouvelles diminutions et la fuite vers les valeurs sûres ont avantagé les marchés des titres à revenus fixes, en particulier les échéances courtes. Pour les placements à long terme, nous devons considérer ces événements à la lumière du contexte plus fondamental qui détermine la valeur sous-jacente des marchés financiers. Pour la répartition de l'actif, il faudra principalement savoir si les consommateurs, qui ont été la force motrice de l'économie américaine ces dernières années, continueront à dépenser au même rythme, ou si craignant que l'instabilité s'aggrave, ils reporteront, de plus en plus, leur dépenses.

La reprise des activités commerciales des sociétés touchées par cette tragédie, bien qu'importante pour chacune de ces entreprises, aura peu d'effet en raison de la taille de l'économie américaine. Les chiffres globaux, tels le PIB et les bénéfices des sociétés en général, seront peu touchés par ces catastrophes; par conséquent, aucun effet durable sur les cours boursiers n'est à prévoir. Nous maintenons donc nos prévisions, soit une hausse de 2,5 % du PIB américain, la stabilité des dépenses de consommation, une faible croissance des dépenses en capital et des exportations nettes, et une contribution modérée provenant des dépenses gouvernementales. De plus, la baisse cumulative de 3,5 % des taux d'intérêt enregistrée depuis le début de l'année ainsi que les remboursements d'impôt au comptant accordés aux consommateurs américains et s'élevant à 1 % du PIB, commencent tout juste à produire leurs effets sur la «vraie» économie. Dans 12 mois, les investisseurs constateront en rétrospective que la récession a été évitée, que l'économie progresse à un rythme constant et que les cours boursiers devraient être plus élevés. Toutefois, à court terme, il ne fait aucun doute que l'incertitude actuelle ne fait qu'aggraver une situation déjà instable et risque de provoquer une chute des cours si la peur prend des proportions démesurées. La faiblesse des cours permet aux investisseurs d'acquérir des actions à prix d'aubaine. En conclusion, malgré l'aspect spectaculaire de ces horreurs qui feront sûrement longtemps les choux gras des médias, les marchés finiront par retrouver leur valeur fondamentale.

En terme de stratégie, rappelons qu'au 31 août 2001, tous les Fonds FMOQ affichaient une position d'encaisse de 10 % et que les divers Fonds FMOQ diversifiés (omnibus, placement et équilibré) détenaient 40 % de leurs portefeuilles respectifs en titres à revenus fixes, constituant ainsi une excellente position pour profiter des reculs à court terme des marchés et investir des sommes supplémentaires dans les actions canadiennes. Ces événements pourraient ainsi précipiter une modification de la stratégie de répartition de l'actif, faisant glisser une partie de la position d'encaisse en actions canadiennes, restant tout de même conforme à notre scénario le plus probable des 12 prochains mois.

Stratégie de placement REER

Suggestion de répartition

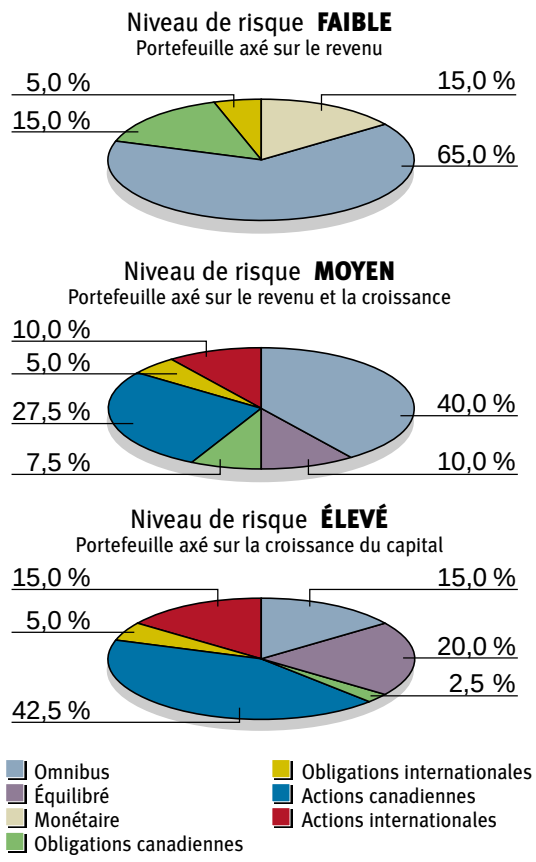

Fonds de placement FMOQ : Ce Fonds ne fait pas partie des stratégies de placement suggérées, n'étant pas admissible au REER.

Fluctuations des marchés boursiers

*Indices**	*01.09.30*	Écarts	*01.06.30*	Écarts	*01.03.31*
TSE 300 (Toronto)	6 838,56	**-12,0 %**	7 767,76	**2,1 %**	7 608,00
S&P 500 (New York)	1 644,38	**-11,6 %**	1 860,85	**1,8 %**	1 827,05
JP MORGAN (ex. Canada)	303,08	**11,7 %**	271,44	**-5,3 %**	286,51
EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient)	1 707,59	**-11,2 %**	1 923,62	**-4,8 %**	2 020,18

* Convertis en dollars canadiens sauf pour le JP MORGAN.

Septembre • Volume VII, numéro 3

Rendements annuels composés (%) et valeurs unitaires des parts ($)

au 28 septembre 2001

Fonds FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%) ou depuis création	($)
Monétaire	4,93	5,10	4,96	4,73	4,44	5,21	10,014
Omnibus	-9,42	3,71	6,84	4,29	8,86	9,85	18,483
Fonds de placement	-15,06	2,88	9,84	5,73	11,02	12,36	18,560
Équilibré	-14,36	2,75	s.o.	s.o.	s.o.	4,99 (27.11.98)	10,195
Obligations canadiennes	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5,57 (16.03.01)	10,366
Obligations internationales	11,56	1,51	-0,29	3,29	4,18	6,27	9,861
Actions canadiennes	-21,41	5,54	11,37	4,46	10,96	10,63 (31.05.94)	14,255
Actions internationales	-22,55	-7,82	1,65	3,39	7,31	4,80 (31.05.94)	8,022

Évolution d'un investissement de 1 000 $

Ces graphiques illustrent, pour chacun des Fonds FMOQ, l'évolution d'un investissement de 1 000 $ fait il y a cinq ans (ou à la date de création du Fonds) et dont tous les revenus ont été réinvestis.

Fonds monétaire FMOQ

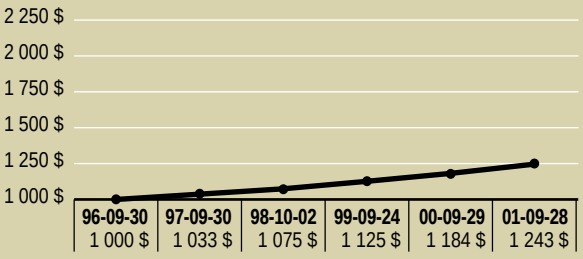

Fonds obligations canadiennes FMOQ

Fonds omnibus FMOQ

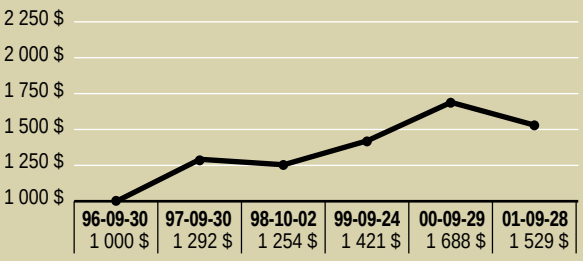

Fonds obligations internationales FMOQ

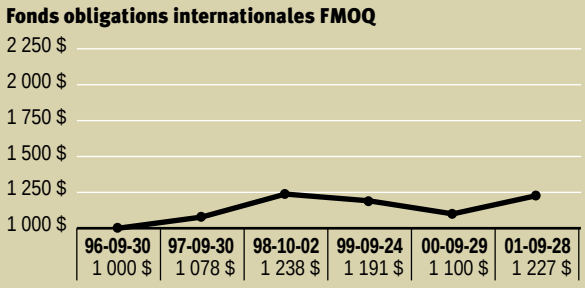

Fonds de placement FMOQ

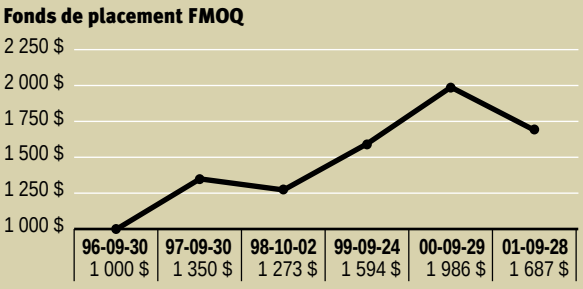

Fonds actions canadiennes FMOQ

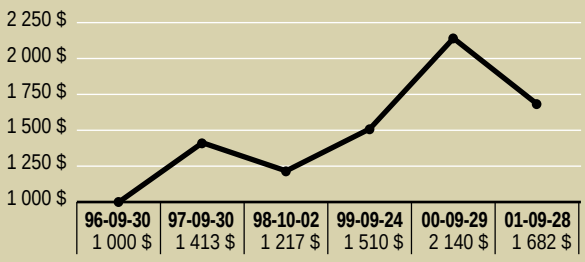

Fonds équilibré FMOQ

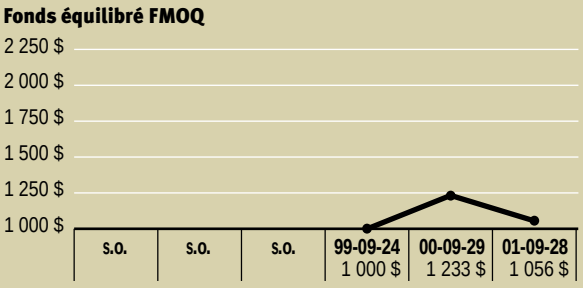

Fonds actions internationales FMOQ

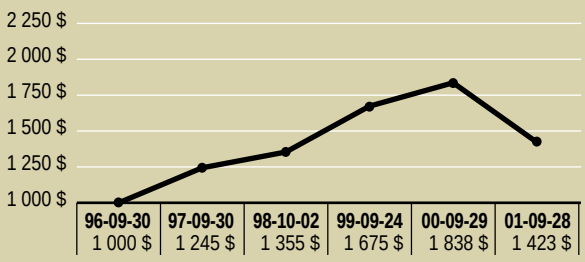

IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devrons reporter lesdites instructions à la semaine suivante. Nous vous remercions de votre collaboration.

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d' investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 4,00 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

En bons termes

Gain en capital

Profit réalisé lors de la vente d'un bien immobilisé, de valeurs mobilières ou d'autres biens. Par valeurs mobilières, le législateur entend des titres tels que les actions et les obligations; les contrats d'investissement (parts d'immeubles, de films ou de sociétés en commandite); les parts et les actions de fonds d'investissement (fonds communs de placement, sociétés d'investissement à capital variable); les produits dérivés comme les options sur l'or, l'argent, les devises, les obligations et les actions, etc.

Part

Fraction du capital d'un fonds commun de placement représentatif d'une part de propriété sur les éléments d'actif détenus par ce fonds.

Perte en capital

Perte subie à la suite de la disposition d'un bien à un prix inférieur à celui payé pour l'acquérir.

Valeur marchande

Valeur résultant de la confrontation de l'offre et de la demande pour un bien donné, dans des conditions normales de concurrence. La valeur marchande d'un bien correspond à sa valeur commerciale, c'est-à-dire à sa valeur d'échange fondée sur son prix courant ou, le cas échéant, sur son cours.

SOURCES

Institut des fonds d'investissement du Canada; Commission des valeurs mobilières du Québec (www.cvmq.com) et dictionnaires de termes boursiers et de comptabilité.

FONDS D'INVESTISSEMENT FMOQ

Montréal
1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 1012
Montréal (Québec)
H3G 1R8

Téléphone : (514) 868-2081
Sans frais : 1 888 542-8597
Télécopieur : (514) 868-2088

Québec
Place Iberville III
2960, boulevard Laurier
Bureau 040
Ste-Foy (Québec) G1V 4S1

Téléphone : (418) 657-5777
Sans frais : 1 877 323-5777
Télécopieur : (418) 657-7418

Lignes d'information automatisées :
(514) 868-2087 ou 1 800 641-9929

Site Internet : www.fondsfmoq.com
Courriel : info@fondsfmoq.com

KE1378(0110)